

Phase **6. INAUGURER** les aménagements

Quoi ?

Au moment où le processus participatif en arrive à la réalisation des aménagements planifiés, il est de mise de célébrer la réussite du projet avec les personnes qui y ont contribué. Les responsables du projet profitent de l'inauguration officielle pour remercier les participants à la démarche participative et maintenir leur mobilisation. L'évènement sert aussi à faire connaître le projet, à mesurer le travail réalisé jusqu'à présent et à annoncer la suite du projet.



Pourquoi ?

- Célébrer la réussite du projet et remercier l'ensemble des participants.
- Maintenir leur mobilisation au terme d'un processus exigeant.
- Sensibiliser d'autres acteurs et les inviter à adhérer à la démarche pour la suite du projet.
- Faire connaître et promouvoir le projet auprès du grand public.
- Lancer officiellement la mise en œuvre du projet.

Qui ?

- Les participants au processus d'urbanisme participatif (citoyens, professionnels, décideurs, organismes, etc.);
- La population en général;
- Les acteurs du milieu;
- Les médias.

Comment ?

- Soirée de lancement du plan élaboré;
- Activité formelle d'inauguration des aménagements;
- Fête avec les citoyens;
- Conférence de presse;
- Diffusion de documents promotionnels.

Exemple 1

Inauguration de l'îlot de fraîcheur des habitations Lenoir Saint-Antoine

Les résidents des habitations Lenoir Saint-Antoine, le CEUM et l'Office municipal d'habitation de Montréal ont créé ensemble un îlot de fraîcheur sur le site des habitations, auparavant entouré d'asphalte et de béton. À la fin d'une démarche qui a impliqué la participation des résidents de la première séance d'information à l'atelier de plantation, l'inauguration de la nouvelle cour est venue couronner les efforts de tous.

L'activité a débuté par la coupe du ruban rouge, effectuée par un enfant, et la prise de photos officialisant cette belle étape. Un souper communautaire, servi sur la terrasse fraîchement aménagée, a ensuite rassemblé les 20 résidents et les responsables du projet pour célébrer leur réussite. Tout au long du repas, la verdure a suscité des discussions animées et joyeuses.

Interventions physiques réalisées :

- Retrait de 1900 pi² d'asphalte;
- Plantation de 200 végétaux, dont trois arbres et plusieurs arbustes fruitiers;
- Recouvrement de murs aveugles par des plantes grimpantes;
- Installation de quatre grands bacs d'agriculture urbaine pour cultiver des plantes potagères;
- Construction d'une pergola et aménagement d'une terrasse avec table à pique-nique.



Souper communautaire lors de l'inauguration de la nouvelle cour des habitations Lenoir Saint-Antoine.

Exemple 2

Lancement du plan de Quartier vert du Plateau-Est

Après un processus participatif de plusieurs mois, les partenaires du projet de Quartier vert du Plateau-Est, à Montréal, étaient heureux de dévoiler publiquement le résultat des étapes précédentes, soit le Plan du Quartier vert, actif et en santé du Plateau-Est. Parmi les quelque 180 personnes présentes, de nombreux citoyens impliqués tout au long de la démarche ont ainsi vu leurs efforts récompensés.

Les participants étaient accueillis par un buffet et un verre de vin, de mise pour célébrer l'accomplissement de la communauté. La soirée a débuté par une présentation des principales orientations et interventions du plan de Quartier

vert par les représentants de la Maison d'Aurore, organisme porteur local, et du CEUM. Le président de la Société de développement commercial de l'Avenue du Mont-Royal et la directrice de la table de concertation du quartier ont exprimé leur adhésion au plan. Les élus locaux se sont joints à eux pour confirmer leur engagement à le mettre en œuvre et annoncer les premières interventions.

Les citoyens ont ensuite pu s'exprimer et poser des questions. Les applaudissements nourris qui ont fusé à la fin de la soirée témoignent de l'enthousiasme qu'a suscité le lancement du plan et toute la démarche qui l'a précédé.



La soirée de lancement du Plan de Quartier vert Plateau-Est, couronnement de mois d'efforts.

Engagement de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal pour la première année

Mener les études requises pour :

1. Sécuriser les intersections (dégagement de cinq mètres);
2. Ajouter un panneau d'arrêt à l'intersection des rues Masson et Chabot;
3. Modifier le sens de la circulation sur l'avenue des Érables et la rue Parthenais;
4. Implanter une saillie de trottoir à l'intersection de l'avenue des Érables et de la rue Masson;
5. Réduire la largeur des rues Chabot et de Bordeaux;
6. Ajouter des supports à vélos et des bornes de vélos en libre-service;
7. Fermer des entrées de ruelles.